



## Communiqué de presse du 5 mai 2026

L'intersyndicale demande en urgence la tenue d'une réunion à Matignon, en présence du ministre de l'Industrie, de nos régions respectives, ainsi que de nos confédérations et fédérations.

**La date limite de dépôt des offres de reprise des usines est fixée au 31 mai.** À ce jour, nous ne disposons toujours d'aucune garantie écrite concernant la reconduction du plan proposé à notre actionnaire, ni sa possible adaptation pour un autre investisseur ou industriel.

**Nous venons par ailleurs d'avoir la confirmation que les 20 % relatifs à la revalorisation du MWh ne sont pas positionnés sur le bon levier.** Cette situation permet de mieux comprendre le refus de notre actionnaire. **Pour assurer un équilibre économique viable, les 20 % doivent impérativement concerner une revalorisation appliquée sur l'ensemble de la durée des contrats, afin de porter le tarif de rachat de Fibre Excellence Provence de 105 €/MWh à 158 €/MWh et celui de Saint-Gaudens de 120 €/MWh à 167 €/MWh.**

Sans cette correction, aucun investisseur ou industriel ne se positionnera, sauf situation exceptionnelle ou miracle.

**Il ne nous reste que 26 jours pour trouver un repreneur.**

**A ce jour la seule solution pour éviter une liquidation c'est une injection de 20 M d'Euros pour pouvoir redémarrer nos usines et générer de la trésorerie.**

La rencontre organisée à Arles à la CCI, en présence de la Région Sud et la communauté d'agglomération du Pays d'Arles, a permis de dresser un état des lieux de la situation face à l'urgence. L'ACCM travaille sur des solutions à nous apporter pour redémarrer au plus vite nos usines.

Mme DELGA et M. MUSELIER font aujourd'hui un point afin de trouver des solutions pour préserver nos emplois et demander un rendez vous au plus vite à Matignon.

Face à cette urgence, nous appelons solennellement le Gouvernement à prendre ses responsabilités et à intervenir immédiatement pour sécuriser l'avenir de nos sites et préserver nos emplois et garanties collectives, y compris si cela doit passer par la nationalisation de l'entreprise.

Un seul mot d'ordre : **AGISSEZ**